N°210

Le 23

Journal d'expression
des associations du réseau
Maison Régionale
de l'Environnement
et des Solidarités

Hiver 2012 -2013

www.mres-asso.org

. Nature . Environnement . Droits de l'Homme . Solidarités

Bonne année 2013 « Que le souffle associatif balaye la grisaille ! »

Difficultés associatives : résister et créer

Open data, la double face de la donnée

Roms, sans-papiers : quel accueil pour les immigrés ?

Islande : les casseroles au pouvoir ?

m.r.e.s
maison régionale de l'environnement et des solidarités

Sommaire

3 ■ Édito
Sur le chemin de la transition… associative

4 ■ Parcours de militant
Aurore Rousseaux, militante du questionnement permanent !

5 ■ Tribune
Sangatte, 10 ans qu'ça se gâte !

6 ■ Tous ensemble
Difficultés associatives : résister et créer

7 ■ MRES en bref
Temps gris pour les assos… et pour la MRES

■ Regards croisés
8 à 11 Open data : la double face de la donnée

■ Portrait d'asso
12 L'atelier Solidaire : des chalets pour les Roms, et tellement plus encore !

13 ■ Tribune
Pour les sans-papiers, le changement c'est pas encore demain

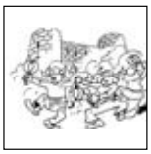

14 ■ Concertation
Islande : les casseroles au pouvoir ?

15 ■ De l'air
L'écoconstruction collaborative en ligne
Rubrique du PEC : Pour passer à l'action… les fiches éco-gestes

16 ■ Agenda
De janvier à mai

Brève

L'habiter et l'économie solidaire

Problèmes énergétiques sur le logement, solidarités dans les habitations et dans le quartier… Si les enjeux liés à l'habitat sont multiples, l'économie solidaire fait-elle preuve d'inventivité dans les solutions ? Le numéro d'hiver de la Lettre de l'APES (Acteurs Pour une Économie Solidaire) donne quelques éclairages sur des projets dans la région : autoréhabilitation accompagnée, habitats groupés…

www.apes-npdc.org – rubrique « actions » - L'APES forme et informe

La MRES

La Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités (MRES) est une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et créée en 1978. Au nombre d'une centaine, ses adhérents sont des associations intervenant dans les domaines de la nature, de l'environnement, des solidarités et des droits de l'Homme. La MRES a pour objet de faciliter la vie et le développement des activités des associations adhérentes par :

Le soutien logistique aux associations :
mise à disposition de locaux et des salles de réunion, gestion de moyens mutualisés (accueil, reprographie, affranchissement…).

L'animation de réseau :
information, appui conseil, communication, développement de projets inter-associatifs…

La coordination de l'expression associative
auprès des acteurs institutionnels par exemple.
Les valeurs communes du réseau MRES sont consignées depuis novembre 2001 dans une Charte éthique disponible sur demande.

La gestion du Pôle Associatif Documentaire du Développement Durable, qui abrite deux centres de documentation, ouverts à tous :

- Le Centre Régional d'Information et de Documentation, géré par la MRES (CRID)

Généraliste en environnement naturel et urbain, il offre l'accès à des documents spécialisés, à des publications associatives et à des ressources pédagogiques. Il réalise des produits d'information pour les associations, des partenaires extérieurs et anime le réseau régional de Points Environnement Conseil.

- Le Centre Régional de Documentation et d'Information pour le Développement et la Solidarité Internationale (CRDTM)

favorise la diffusion de l'information, la réflexion sur les pays en voie de développement et sur les liens qui existent entre ces pays et le nôtre.

Horaires d'ouverture

Accueil MRES

L'accueil est ouvert de 9h à 18h avec une fermeture de 12h à 14h. L'accueil physique est fermé les lundi, vendredi et samedi matins (l'accueil téléphonique restant effectif).

Accueil des centres de documentation

Nouveaux horaires
Mardi 16h/19h
Mercredi 10h/12h - 14h/18h
Jeudi 16h/19h
et sur RDV

En période de vacances scolaires : uniquement sur RDV
Blog CRID : http://endirectdeladoc.mres-asso.fr
Site CRDTM : www.crdtm.fr.

Sur le chemin de la transition... associative

Nous sommes tous préoccupés par les difficultés de toute nature que rencontre actuellement la mouvance associative et engagés dans les actions pour y remédier.

Le besoin – et la nécessité – de s'associer ne faiblissent pas, bien au contraire ! Nous sommes ainsi légitimes à rechercher avec insistance auprès des pouvoirs publics les conditions d'un partenariat équilibré et raisonnable, conformément à la Charte des engagements réciproques entre l'Etat et les associations (2001), la Charte des engagements réciproques Région-Nord-Pas-de-Calais – Mouvements Associatifs (2007) et les chartes communales.

Nous travaillons sur ce sujet et dans la continuité de la campagne « Y'a le choix », et avec les Maisons des associations de Roubaix-Tourcoing et Lille (Forum des quatre Maisons) - au sein du Collectif des Associations Citoyennes.

Nous devons en effet conjuguer nos efforts à tous les niveaux des collectivités publiques en respectant la diversité et la personnalité des associations.

Pour éclairer nos décisions (et celles des collectivités), nous disposons depuis 2011 d'un outil de relations avec les associations : l'Observatoire de la Vie Associative. Outre l'enquête 2011, un questionnaire particulier aux difficultés associatives a été réalisé.

Mais j'affirme qu'il serait imprudent de considérer que nous sommes au bas d'un cycle économique qui ne va pas manquer de se redresser. La raréfaction des dépenses publiques n'est pas due qu'à la « crise ». C'est aussi une tendance profonde qui nous impose de réfléchir à notre évolution à moyen terme et d'aborder la présente période avec l'esprit de transition dans une société elle-même en transition.

Quatre chantiers peuvent être recommandés :

- revisiter régulièrement le projet de l'association au regard de son environnement et de son utilité sociale,
- s'assurer du fonctionnement démocratique de la gouvernance qui est une des valeurs associatives au regard d'autres formes d'organisation,
- définir le rôle des bénévoles, prévoir leur renouvellement, et s'il y a des salariés, le partage des responsabilités entre eux,
- diversifier les sources de financement, composante de l'indépendance associative.

Le chiffre qui ravigote et tue !

1,8 million
de salariés travaillent dans le secteur associatif.

Seuls 53 % d'entre eux sont en CDI, contre 88% dans les autres secteurs du privé.

Difficultés cycliques ou évolution durable ? Je vote résolument pour la deuxième hypothèse et nous invite à prendre notre avenir en main pour garder le cap sur le chemin de la transition.

Joël Hemery, président de la MRES

23 en chantier

Un travail d'amélioration du journal étant en cours, il n'y aura pas de numéro de printemps. N'hésitez pas à remplir le questionnaire joint ou sur notre site : www.mres-asso.org pour donner votre avis sur ce journal. A très bientôt !

Le comité de rédaction

Aurore Rousseaux, militante du questionnement

Citoyenne d'aujourd'hui, Aurore Rousseaux s'investit au service de l'informatique libre (mais pas ciations et dans le cadre de son travail.

Pourquoi es-tu devenue militante ?

Je ne sais pas si le terme militant est adapté me concernant car j'ai le sentiment que ce que je fais répond surtout à une attente personnelle. Mais bon, si l'on entend qu'être militant est mettre son individualisme au service d'un questionnement collectif, je suis d'accord pour être qualifiée de militante.

En réalité je préfère participer, m'investir, que d'adhérer à une structure de manière formelle, c'est à dire habituellement en réglant une cotisation. J'éprouve une certaine réticence envers le formalisme. Je crois que c'est parfois un frein à l'expression concrète de l'objet et du projet. Rester informel me paraît par contre être un levier de responsabilité collective car pour moi l'adhésion au projet se fait d'abord et surtout par la participation à celui-ci. Ainsi les collectifs émergent et/ou disparaissent si les membres partagent quelque chose à un moment donné.

Comment ton engagement a-t-il commencé ?

Pour répondre plus précisément au comment, c'est en grande partie un parcours qui s'est créé au fil des rencontres.

Après un parcours classique d'études en gestion de projet informatique, j'ai débuté ma vie professionnelle en intégrant une société dont l'activité principale était d'envoyer par courriel des messages publicitaires.

> ***« Si l'on entend qu'être militant est mettre son individualisme au service d'un questionnement collectif, je suis d'accord pour être militante ».***

Dans cette entreprise, des décisions stratégiques étaient prises, des budgets répartis, des bénéfices attribués mais je n'ai jamais su par qui et dans quel but. J'étais là pour exécuter une tâche sans m'interroger sur le système dont je faisais partie et si, malgré un certain manque de transparence, je m'apercevais de quelques absurdités, à mon échelle j'étais impuissante.

Et puis je crois que je portais déjà en moi, quoiqu'encore de manière imprécise, ce qui allait devenir mon fil conducteur : la nécessité de faire les choses autrement. Mais bon, à l'époque j'étais dans l'interrogation et, nécessité oblige, je continuais à travailler dans cette entreprise.

Quelles ont été les rencontres déterminantes ?

C'est un peu par hasard que les choses se sont accélérées. Un jour je traversais la grand'place de Lille, un village de l'économie sociale et solidaire y était installé. J'y ai rencontré des gens avec lesquels j'ai discuté. Très rapidement en 2009, je me suis intéressée à la démarche des AMAP et j'ai organisé des rencontres avec des personnes intéressées à la création d'une nouvelle AMAP entre Lille et Wambrechies. Aujourd'hui j'en suis évidemment membre et contribue également à l'Association Régionale des AMAP.

Parallèlement je me suis mise à fréquenter le Café citoyen où j'ai fait d'autres rencontres : les systèmes d'échanges locaux (SEL), l'univers des SCOP* et aussi celui des logiciels libres par le biais de Ch'tinux.

En 2010, je quitte mon emploi pour suivre une formation d'un an intitulée « Entreprenariat - Développement local - Économie solidaire » et suis un stage chez Extra Muros sur le thème « Logiciel Libre et ESS ».

Je suis également devenue séliste et contribue au fonctionnement de RiJSEL, le SEL de Lille, ainsi qu'aux activités de Ch'tinux, C'est là que je rencontre les

permanent !

seulement !) au travers d'asso-

personnes qui deviennent mes associées après la création d'une SCOP (Société COopérative et Participative) nommée SCIL pour Société Coopérative d'Informatique Libre.

J'ai surtout envie de faire autrement les choses et je tente de m'interroger au quotidien sur la manière dont je participe à la société par ma consommation, mon travail et aussi par la manière dont j'entreprends.

Quels sont tes souhaits et as-tu des projets en tête ?

Mon premier souhait est de pérenniser SCIL en tant qu'entreprise collective. Également que les sélistes de RijSEL soient moins dépendants d'un site Internet et j'aimerais proposer d'autres lieux de rencontres. Et puis j'ai particulièrement à cœur l'avenir des AMAP de la région, je souhaite que le système puisse se pérenniser en offrant un revenu équitable à leurs paysans.

Et plus globalement concernant notre société actuelle ?

Comme beaucoup d'entre nous, j'aspire à plus de solidarité, plus de transparence et à ce que nous parvenions à redonner plus d'importance aux échanges, aux liens à dimension humaine plutôt qu'à cette société focalisée exclusivement sur les indicateurs financiers, qui isole et enferme.

Mais je reste optimiste car la société se questionne et localement les initiatives fleurissent.

Je te remercie Aurore pour cet entretien et en fin de compte, je crois que le terme « militante » ne te va pas si mal que ça.

Propos recueillis par Claude Pruvot

* Les SCOP sont des entreprises dont les salariés sont les associés majoritaires. Elles bénéficient d'une gouvernance démocratique et d'une répartition des résultats prioritairement affectée à la pérennité des emplois et du projet d'entreprise.

Sangatte, 10 ans qu'ça se gâte !

TERRE D'ERRANCE

Concert de Chet Nuneta à Isbergues

Cela fait 10 ans que le centre de Sangatte a été fermé. Ce hangar, dans lequel des personnes ayant fui leur pays se retrouvaient entassées, n'était pas une solution d'accueil acceptable et digne des principes de notre pays. Cet endroit n'était perçu et vécu que comme un lieu de transit vers la Grande-Bretagne. Puis ce fut la fermeture à coup de déclarations fracassantes : le problème était réglé !

Si la présence de personnes en errance pose problème, c'est d'abord aux errants eux-mêmes. Certains ont fui leur pays depuis des années. A cause de règlements nationaux ou européens qui ne tiennent pas compte de leur existence, ils sont empêchés de se fixer durablement et paisiblement. Comment en sommes-nous arrivés là ? Comment accueillons-nous ceux qui fuient la guerre et la dictature ?

En novembre et décembre 2012, vingt associations et collectifs très variés* se sont mobilisés pour organiser plus d'une trentaine d'événements dans toute la région. Ces semaines ont été un moment d'interpellation des pouvoirs politiques et de l'opinion publique sur un ton inhabituel.

Il ne s'agit pas de réclamer un autre Sangatte, qui n'était pas une solution.

Le but de ces événements était de dénoncer une situation inacceptable, de demander que l'État abandonne le traitement policier de ces questions et ouvre le dialogue sur un accueil respectueux du droit de ces personnes. Car 10 ans après la fermeture du camp de Sangatte, la situation est intolérable. Les migrants se sont dispersés dans toute la région dans des abris d'infortune.

Dominique Baudis, Défenseur des Droits, vient de publier un rapport suite à une saisine portée par 23 organisations en juin 2011 au sujet des violences policières à l'encontre des exilés dans le Calaisis. Contrôles d'identité à répétitions, interpellations sans procès verbal, gazages, destructions des effets personnels, expulsions illégales des lieux de vie… après plus d'un an d'enquête, les faits dénoncés par les militants sont établis par le défenseur des droits. La balle est dans le camp du gouvernement.

Nan Suel, Terre d'Errance Norrent-Fontes

Le gouvernement a récemment abrogé la loi condamnant le délit de solidarité, qui concernait *toute personne qui facilite l'entrée, la circulation ou le séjour irrégulier d'un étranger en France.*

* Amnesty International, le CASPA, la Cimade, la CNT, Colères du présent, le Collectif Fraternité Migrants, la Compagnie Générale d'Imaginaire, la Confédération Paysanne, De La Suite Dans Les Images, la compagnie Le Diable à un Sabot, le Gdale, la Marmite aux idées, Médecins du Monde, La Mutuelle des Affamées, No Border, la Plate-forme de Services aux Migrants, Salam, le Secours Catholique, Terre d'Errance Norrent-Fontes, Terre d'Errance Steenvoorde.

Difficultés associatives : résister et créer !

Face aux baisses de financement et aux risques d'instrumentalisation, les associations ont des points d'appui pour réagir : d'un côté, elles tentent de peser sur les textes législatifs, de l'autre, elles doivent travailler sur leur propre inventivité pour construire des alternatives.

La grande majorité des associations souhaitent être reconnues pour leur contribution à la démocratie et à l'intérêt général. Cependant elles sont confrontées au démantèlement de l'État-providence avec le plan de rigueur et de modernisation de l'action publique. Malgré les déclarations d'intention du candidat Hollande, le nouveau gouvernement s'inscrit peu ou prou dans la continuité d'une logique néolibérale qui considère les associations comme des entreprises.

Toutefois, le remplacement de la circulaire Fillon est à l'ouvrage : le ministère de la vie associative souhaite sécuriser le financement public aux associations. Un nouvel acte de la décentralisation pourrait insuffler un souffle démocratique sur nos territoires ; et une remise à plat de la politique de la ville est en cours. Quant à la loi pour la promotion de l'économie sociale et solidaire, elle vise à créer les conditions du développement de ces structures. Il est donc essentiel pour les associations citoyennes de participer à l'élaboration de textes importants pour faire valoir leurs idées.

Un nouvel élan associatif à créer

Cependant, dans un contexte de crise économique, 2013 sera une année difficile et de nombreuses associations vont connaître l'impasse, situation aggravée parfois par un fonctionnement interne qui ne les a pas préparé à ces difficultés : insuffisance démocratique dans les prises de décision, projet associatif perdu et répétition mécanique à l'identique d'actions d'année en année, vieillissement et insuffisance de renouvellement des dirigeants, refus de la confrontation et du conflit, prise de pouvoir par les techniciens...

Face à cela, un nouvel élan associatif doit émerger. Les associations citoyennes peuvent réapprendre à agir par elles-mêmes, inventer et construire des synergies, mutualiser, se regrouper pour échanger leurs idées, leurs pratiques, de manière à construire à travers leurs actions et leur démocratie interne une réelle alternative solidaire. Sans les associations, on ne pourra ni engager la transition écologique, ni renouveler la citoyenneté, ni faire société.

Olivier Noël,
Collectif des Associations Citoyennes

Le CAC

Le Collectif des Associations Citoyennes (CAC) est un réseau national qui s'est constitué en 2010 en opposition à la circulaire Fillon et à la marchandisation de l'action associative. Regroupant 300 associations (dont 30 réseaux nationaux), il souhaite défendre les associations qui contribuent à la démocratie et à l'intérêt général. Alain Trédez, administrateur MRES, en est adhérent. Le CAC participe actuellement aux travaux sur les nouveaux textes législatifs en cours d'écriture. Il invite les associations à le rejoindre pour créer un rapport de forces. Ce collectif a lancé récemment une réflexion sur les formes de l'autonomie associative en partenariat avec le réseau Récit.

Plus d'infos : www.associations-citoyennes.net

mres en bref !

AG d'automne : temps gris pour les assos... et pour la MRES

Une cinquantaine d'associations du réseau ont participé à l'AG de cet automne.

« Les associations en difficulté » était le sujet du débat, l'occasion de rappeler que dans un contexte de réduction des dépenses publiques, les associations souffrent. Une rapide restitution de l'enquête de l'Observatoire de la Vie Associative conduite sur la métropole lilloise a précisé que le territoire bénéficie d'un tissu associatif dense (21 000 associations) pourvoyeur de plus d'un emploi sur dix dans le secteur privé.

Les difficultés auxquelles sont confrontées les associations sont multiples, et peuvent aussi résulter d'évolutions législatives. C'est le cas des marchés publics, et de la prochaine phase de décentralisation. Des mobilisations associatives (campagne Y'a le choix, Collectif des Associations Citoyennes) ambitionnent d'interférer auprès du législateur ; l'AG a confirmé l'intérêt d'engager la MRES dans ces mobilisations.

En préparation d'une année à venir qui s'annonce budgétairement difficile, les orientations 2013 ont été présentées et débattues. Fruit d'un travail partagé entre le CA et l'équipe salariée, elles s'inscrivent dans la déclinaison du projet associatif pluriannuel 2012-2014. Elles présentent une réduction d'activités, et le développement d'un nouveau projet : la plateforme cartographique « je m'engage pour des initiatives durables et solidaires ». Le budget prévisionnel associé suppose de diversifier les ressources par le développement de prestations, la recherche de financements privés et la plus forte participation des associations membres aux charges de fonctionnement de la maison. La réduction des dépenses est recherchée dans les économies sur les achats et charges externes et la réduction des dépenses salariales (non remplacement d'un départ, et réduction de temps de travail pour congé parental). Les orientations et le budget ont été discutées et validées.

3 nouvelles associations ont rejoint le réseau : les Francas du Nord, les Voisins du quai mais pas à l'ouest, Maillage. 3 associations ont été radiées : les Arbronomades, Juris'sourds, EchoWay - Lille.

Xavier Galand, directeur MRES

Difficultés financières ? Que faire ?

Face aux difficultés de financement, chacun cogite ; on le sait, il en va généralement de la pérennité de nos organisations ! La MRES vous propose des temps d'information et de mise en commun des réflexions de chacun sur le sujet : cela a été le cas lors de deux temps de qualification en 2012 sur « La collecte de dons » et « Faire face à un problème de trésorerie ». L'association Virage Energie a fait part de son expérience de la collecte de dons, Rhizomes a apporté son savoir sur les apports avec droits de reprise. Nous avons pu connaître un nouvel outil de la finance solidaire locale qui collecte les contributions des entreprises et des particuliers et les redistribue sur des projets d'économie solidaire : le fonds de dotation Citoyens solidaires.

D'autres temps seront consacrés aux questions de financements des associations en 2013 à la MRES.

Violaine Bouyer

Biblio

Disponibles à la MRES

- **Le Monde, supplément Association 25/10/2012 : « Inventer de nouveaux modèles, vite ! ».**
  Par H. Sibille et V. Tchernonog
- **Alternatives Économiques, novembre 2012 : « Action publique : état d'alerte pour les associations »**
- **A consulter au centre de doc : Dossier documentaire sur les difficultés associatives**

Semaine du développement durable 2013

Rendez-vous dans toute la région Nord-Pas-de-Calais pour participer à la semaine du développement durable du 1er au 7 avril. Cinéma, théâtre, conseils, expositions ou encore ateliers en tous genres vous y attendent. Et sur Lille du 3 au 7 avril, les jeunes sont à l'honneur ! Écoles, collèges, lycées, centres de loisirs... seront mobilisés.

Plus d'infos : www.mres-asso.org

Open Data, la double

Si le principe de l'open data est de rendre accessible par le biais d'internet le maximum de données publiques utile dans leur travail de collecte et d'élaboration citoyenne ? Face B : la possibilité de sances partagées et au service de leurs causes ? Voici quelques retours d'associations sur les

Pourquoi, comment, dans quel Etat j'erre...

Open Data signifie « données ouvertes » ou « données libres ». Ce mot désigne la prise de conscience récente que toutes les données collectées ou générées au nom de la société doivent lui être accessibles.

En clair, l'État, les collectivités, administrations, établissements de droit public doivent donner accès à leurs données : statistiques, cartes, fonctionnement des institutions etc.

En effet, l'État agit au nom de tous et chacun doit pouvoir le contrôler et avoir accès aux données qu'il produit. C'est un principe démocratique ancien : aux États-Unis, toutes les données produites par le gouvernement fédéral sont dans le domaine public depuis l'indépendance du pays. En France, depuis 1978, la loi CADA (cf. lexique page 10) reconnaît à chaque citoyen le droit d'accès aux documents administratifs.

« Bien informés, les hommes sont des citoyens ; mal informés, ils deviennent des sujets. »

Alfred Sauvy

Un accès facile

Ces données doivent être accessibles facilement, ce qui de nos jours signifie « gratuitement et sans inscription via Internet et avec une licence libre ». Cet accord garantit à l'utilisateur toute une série de droits sur l'usage qu'il pourra faire de ces données. En effet, quelle serait l'utilité d'une donnée qu'on ne pourrait que lire mais pas réutiliser ?

Pour quoi faire ? La question ne se pose pas chanterait Bobby Lapointe. La question n'est pas de savoir à quoi serviront les données ni même si elles seront utiles voire utilisées. C'est une question de transparence. Par exemple, chaque citoyen a le droit de savoir comment se déroulent les travaux de l'Assemblée Nationale qui agit en son nom. Une association cycliste du Nord a le droit de connaître concrètement les plans de développement vélo des villes du Sud pour alimenter sa réflexion.

Enjeu de société

Avoir accès à une masse écrasante de données n'intéressait historiquement que peu de monde : universitaires, associations spécialisées, instituts statistiques ... La majorité de la population devait se contenter d'une confiance dans les analyses fournies. Mais la généralisation de l'informatique et la possibilité pour moins de mille euros

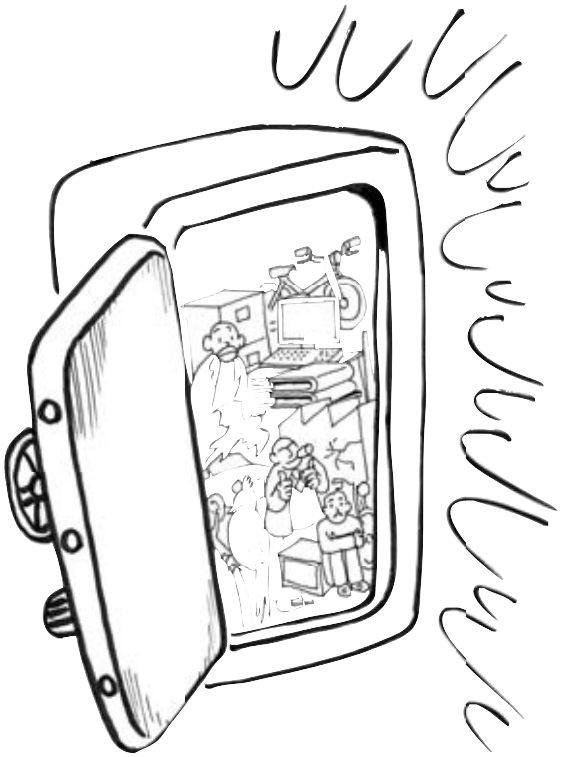

de disposer d'une puissante capacité de traitement de l'information font augmenter la demande de données. Quand on peut faire le calcul soi-même, on est tenté de vérifier ce qu'on nous avance.

La transparence n'est pas la surveillance permanente, c'est la possibilité de contrôler. On déplace les débats des chiffres avancés vers la méthode employée. C'est également un facteur important d'innovation dans l'exploitation des données.

La question du format est cruciale. La donnée doit être accessible dans le format le plus simple possible, idéalement un simple fichier de texte. En effet, contraindre à l'utilisation d'un logiciel précis est non seulement un frein à l'accès pour ceux qui n'utilisent pas le logiciel à un instant T, mais cela présente en outre le risque pour les générations futures de ne plus pouvoir lire le fichier quand le logiciel en question aura disparu.

Cependant, il faut le dire clairement : tout ne peut pas être ouvert. Les données qui touchent à la sécurité de l'environnement, à la défense, à la vie privée des citoyens... n'ont pas vocation à être accessibles.

Philippe Pary, Ch'tinux

face de la donnée

aux citoyens, quel intérêt présente-t-il pour les associations ? Face A : un accès aux données rendre elles-mêmes accessibles les informations qu'elles génèrent pour la construction de connais- apports et limites de ce phénomène.

Les geeks parlent aux cyclistes

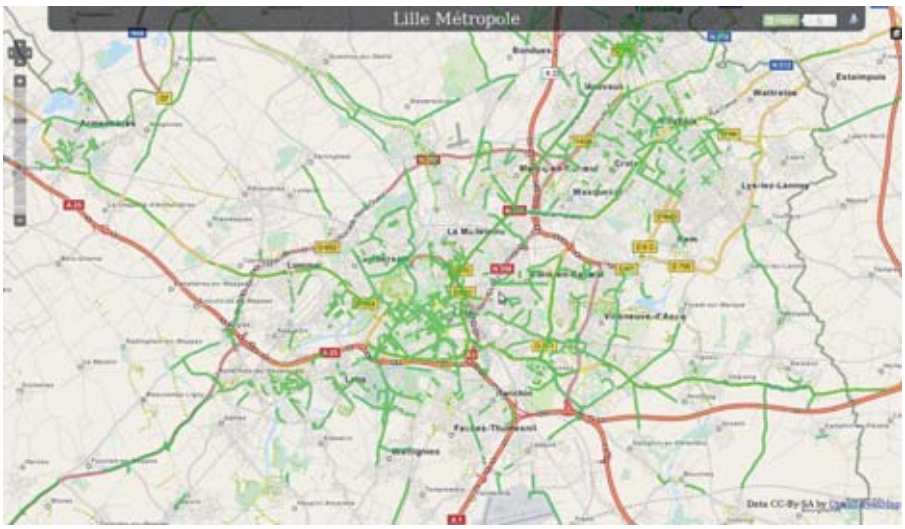

Notre région propose de nombreux aménagements cyclables. Ce réseau permet aux cyclistes la pratique du vélo dans des conditions de sécurité et de confort optimales. Cependant, comment repérer tous ces aménagements ?

Les collectivités mettent à disposition du public principalement des plans papier – qui bien souvent se limitent au territoire sur lesquels elles sont compétentes – et des plans sur internet, pour lesquels l'option vélo n'est pas disponible ou présente des lacunes.

Face à ce constat, l'association Droit au vélo a mis en place une carte collaborative sur internet. Des bénévoles cyclistes pointent les aménagements sur le terrain, puis transmettent l'information à des geeks techniquement plus calés qui reportent ces informations en open data sur la carte. C'est en effet sur « Environnement openstreetmap » que s'effectue l'affichage des informations. L'idée est de pouvoir les partager puisque les données de base peuvent être récupérées par d'autres pour développer des applications ou d'autres cartes plus élaborées. Ce système permet aussi de faire les mises à jour en un temps record. À terme, l'objectif est de couvrir l'ensemble du territoire régional et de mettre à disposition des communes plus petites l'actualité du réseau cyclable, pour une meilleure prise en compte des besoins d'aménagement. Nous imaginons aussi le développement d'outils permettant le calcul d'itinéraire ou la remontée de problèmes constatés sur le réseau.

Sébastien Torro-Tokodi, ADAV

Pour accéder à la carte : http://adav.cleo-carto.com

Suite p. 10

Pour en savoir plus :

- Kit de ressources Open data : http://checkthis.com/ji0b
- L'Open Data, c'est quoi : http://opendata69.org/lopen-data-cest-quoi
- La démocratisation de l'Open data, un enjeu citoyen – le labo ESS : http://lelabo-ess.org/?La-democratisation-de-l-Open-data
- Comment impliquer les habitants d'un territoire dans le processus d'ouverture des données publiques ? http://bit.ly/TdvIwV

A lire :

- L'open data : l'ouverture des données publiques, Simon Chignard, FYP éditions en 2012
- La démocratie internet. Promesses et limites, Cardon Dominique, Seuil, 2010

Des exemples :

- Regards citoyens : une association constituée de citoyens propose un système d'observation de la vie parlementaire française. Plus d'infos : www.nosdeputes.fr/ et www.nossenateurs.fr
  Une telle démarche peut elle se décliner à l'échelle locale ? Un collectif citoyen s'est constitué dans le Nord-Pas de Calais, afin de tenter de répondre à cette question en analysant les documents disponibles et la vie des collectivités locales. Pour suivre l'avancée du travail : www.observatoire-citoyen.org
- Open street map : http://openstreetmap.fr/ - projet international fondé en 2004 dans le but de créer une carte libre du monde.

Open Data, la double

Environnement : diffuser sans mettre en danger

Depuis plus de 10 ans, le GON (Groupe ornithologique et naturaliste du Nord-Pas-de-Calais) et le CBNBl (Conservatoire botanique national de Bailleul) collectent, gèrent et diffusent de l'information, l'un sur la faune, l'autre sur la flore et les habitats naturels, dans un but précis : celui de contribuer le plus efficacement possible à la protection du patrimoine naturel.

Ces deux associations font partie du réseau des acteurs de l'information naturaliste (RAIN)* qui a pour objectif de diffuser l'information naturaliste publique, conformément à la convention d'Aarhus et la Directive Inspire.

GON et CBNBl centralisent, valident, diffusent les données qu'ils produisent mais également toutes données publiques collectées auprès de leurs partenaires faune, flore et habitats naturels. Pour mener à bien cette mission, ils ont développé deux outils : Digitale2 pour le CBNBl (www.cbnbl.org) et SIRF (www.sirf.eu) pour le GON pour gérer et rendre accessible par le web les données.

Tous les publics peuvent accéder aux données informatisées pour un usage privé ou professionnel. La donnée est diffusée par défaut à la commune et plus précisément pour des projets concernant la protection des espèces (plans de gestion de réserve par exemple). Une restriction à la diffusion peut être opérée pour des espèces qualifiées de sensibles (espèces protégées, rares...).

L'open data est un moyen supplémentaire de diffusion des données et il peut générer de nouveaux usages grâce à une réutilisation par un tiers dans une application à laquelle nous n'aurions pas pensé à priori. Cependant, certains principes nous semblent en contradiction avec la finalité de nos organismes.

En effet, il faudrait diffuser des données brutes, collectées à la source et de la granularité la plus fine possible. Ce principe est en contradiction avec nos principales règles actuelles de diffusion et avec l'article 4 de la convention d'Aarhus qui permet de ne pas diffuser les données qui mettraient en danger des espèces sensibles.

Le CBNBl en est au début de ses réflexions sur ce sujet.

Pour le GON, la question de l'open data n'est pas une priorité car cette notion est encore assez méconnue et les données agglomérées ainsi que la diffusion de données brutes dans le cadre suscité permettent de satisfaire une grande partie des demandes et des besoins.

Olivier Pratte, GON – Renaud Ward, CBNBl

* Réseau des Acteurs de l'Information Naturalistes dans le Nord - Pas-de-Calais

Benoît Toussaint

Gentiane d'Allemagne - Plante protégée

Lexique

Directive INSPIRE : Elle vise à établir en Europe une infrastructure de données géographiques et faciliter la diffusion, la disponibilité, l'utilisation et la réutilisation de l'information.

CADA : La Commission d'accès aux documents administratifs est une autorité administrative indépendante et consultative chargée de veiller à la liberté d'accès aux documents administratifs.

Convention d'Aarhus : cet accord international vise à améliorer l'information environnementale publique et favoriser la participation du public à la prise de décisions sur l'environnement.

Mission Etalab : chargée de l'ouverture des données publiques et du développement de la plateforme française Open Data.

Licence ouverte : licence établie par Etalab qui promeut la réutilisation la plus large en autorisant la reproduction, la redistribution, l'adaptation et l'exploitation commerciale des données.

Creative commons : 6 licences qui permettent aux titulaires de droits d'auteur de mettre leurs oeuvres à disposition du public à des conditions prédéfinies.

Le centre de doc' et les productions associatives

L'accès aux données, en donnant aux citoyens la capacité d'être informés sur la vie de la cité, en améliore la compréhension.

Le projet de mise en ligne des productions associatives du Centre de Documentation de la MRES entre dans ce cadre. L'une des missions premières est de se mettre au service des associations, notamment en valorisant et en diffusant les productions associatives : études, journaux, livres, dossiers…

Pour ce faire, le centre de documentation répertorie les documents pouvant être « ouverts » et rencontre les associations éditrices pour discuter de la mise en ligne en version intégrale, par défaut sous licences creative commons. Le but est de les diffuser le plus largement possible tout en respectant certains critères (respect de l'auteur, non utilisation commerciale du document…). Toutes les publications ne peuvent pas être libérées car elles sont payantes ou assujetties au droit d'auteur (photos, extrait d'article,…). Ces documents sont ensuite disponibles sur simple demande, ou via la base documentaire en ligne (www.mres-asso.org/basedoc).

C'est un travail de longue haleine car il faut les convaincre de l'intérêt d'ouvrir leurs documents et de les partager.

Marianne T'jampens, MRES

Associations, sachez que vous aussi vous pouvez publier vos documents sous licence Creative Commons. Venez nous demander conseil.

L'open data pour coopérer

L'intérêt de l'open data pour les associations est de développer des coopérations entre elles et aussi de créer des outils qui intéresseront un public large : on peut imaginer qu'une cartographie de pistes cyclables soit alimentée par des informations sur la présence de faune ou de flore intéressante à des endroits précis.

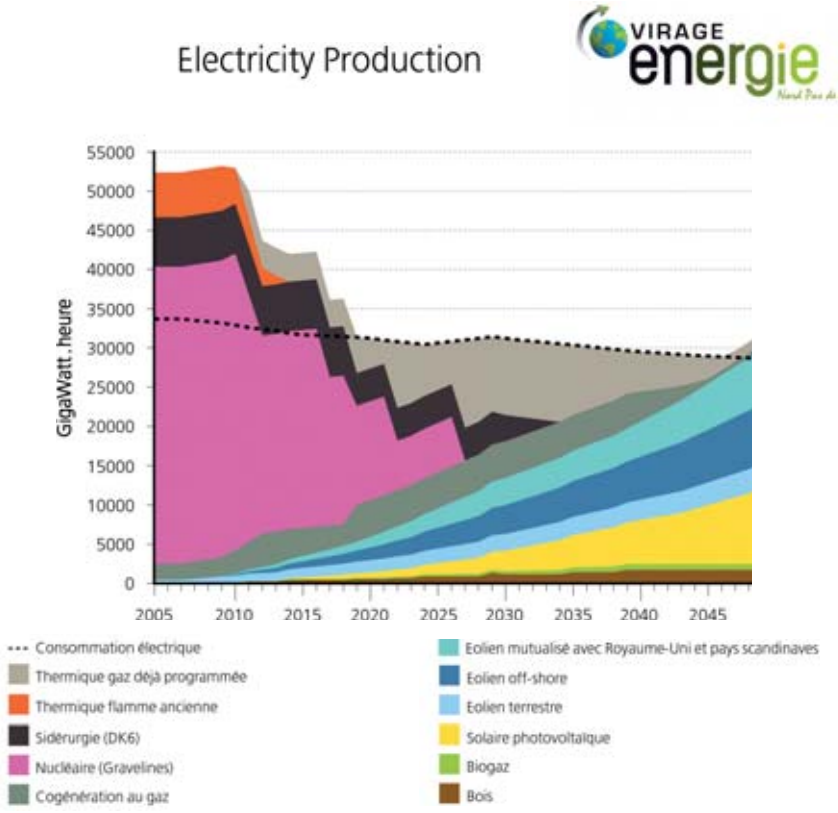

Scénarios de sobriété énergétique

Après la publication en 2008 du scénario de sortie du nucléaire et de lutte contre le dérèglement climatique « Énergies d'avenir en Nord-Pas de Calais », l'association Virage-énergie Nord-Pas de Calais a engagé depuis juin 2012 l'élaboration de scénarios régionaux de sobriété énergétique et de transformation(s) sociétale(s).

Ce programme de recherche* vise à chiffrer les économies d'énergie pouvant découler d'une réduction drastique et continue des besoins en énergie en région. Le but est de faire de ces scénarios des outils d'aide à la décision publique et un moyen de sensibiliser tous les citoyens à la résilience au pic pétrolier et à la sortie rapide de l'énergie nucléaire.

Pour ce faire, l'association se base sur des statistiques ou des études existantes (démographique, de production de biens, de transports, etc) produites par des organismes publics ou privés, l'objectif étant d'obtenir les données les plus fiables possibles. L'accès à ces données est donc une condition indispensable pour construire des scénarios chiffrés et argumentés.

L'association encourage la diffusion et la réutilisation de ses résultats, à condition d'en citer la paternité. Quant aux calculs et tableurs utilisés pour le chiffrage des scénarios, leur accès libre présente des risques, ce qui incite l'association à en limiter l'accès. Les modèles de calcul pourraient être exploités à mauvais escient par des personnes désirant mettre à mal, sur des bases erronées, nos résultats (les démonstrations chiffrées de sortie du nucléaire par exemple). Nos analyses et propositions doivent servir au débat public mais sur des bases claires. A cette fin, l'association présente de manière totalement transparente les sources et les hypothèses ayant servi de support aux calculs des scénarios.

Mathieu Le Dû, Gildas Le Saux, Adrien Carpentier, Virage-énergie Nord-Pas de Calais

* Projet « Scénarios de sobriété énergétique », en partenariat avec les laboratoires de recherche TVES (Lille 1) et Ceraps (Science Po Lille)

L'Atelier Solidaire

des chalets pour les Roms, et tellement plus encore !

L'Atelier Solidaire est né de l'initiative d'étudiants en architecture et paysage qui ont rencontré des Roms installés près de leur école. La suite : une « construction » de liens solides de solidarité...

Certaines rencontres donnent vie à de belles histoires de solidarité. Celle-ci prend racine en 2010, sur un terrain coincé entre Hellemmes et Villeneuve d'Ascq : « la Friche ». Les étudiants de l'ENSAP Lille y préparent leur traditionnelle fête. Mais cette année, des familles roumaines de culture Rom occupent les lieux. Les organisateurs vont les voir. Ensemble, ils mettent l'endroit en état pour une fête qui les réunira.

Pour les futurs architectes et paysagistes, c'est l'électrochoc. Ils réalisent le quotidien ô combien difficile des familles. Et décident de construire, avec les intéressés, des toilettes sèches.

Germe alors l'idée d'aménager des habitations. Le Père Arthur, défenseur des Roms, leur donne des abris de jardin qu'ils transforment en chalets. L'Atelier Solidaire sort de terre, des potagers y seront même cultivés.

« *En réponse à l'urgence, est née une manière de travailler* », précise Yann Lafolie, président de l'association, « *faire pour eux mais surtout avec eux* ». L'action se ramifie autour de quatre piliers : travail, logement, santé et scolarisation. L'objectif ? Faciliter l'accès au droit commun pour, in fine, permettre l'intégration de populations en situation de précarité.

Interprètes, médiateurs, militants

Une cinquantaine de bénévoles, retraités ou actifs, s'improvisent donc interprètes auprès des institutions, accompagnants chez les professionnels de santé voire médiateurs avec le voisinage. Il s'agit en effet de faire se rencontrer les individus. Qu'ils osent se parler, qu'ils dépassent les préjugés. A cette fin, des manifestations ont lieu pour promouvoir la culture Rom.

Dans les faits, évidemment, tout n'est pas toujours si simple...

Impossible d'attendre des pouvoirs publics qu'ils daignent mettre à disposition des logements, l'aide est donc à chercher du côté des particuliers, qui prêtent parfois des terrains. Le président est réaliste : « *On préfère avancer main dans la main avec les politiques, mais si l'on doit se battre contre eux, on le fait, au nom des droits de l'Homme et des valeurs de la République* ».

Cet été justement, les citoyens bénévoles (comme ils se définissent) sont contraints de céder au militantisme quand les autorités annoncent vouloir démanteler les camps. Pas le choix, il faut dormir sur place.

En vain. Le matin du 9 août, les forces de l'ordre débarquent, enjoignent aux cent cinquante personnes de quitter les lieux. Des caravanes sont confisquées puis détruites, les chalets démontés. Yann Lafolie est encore ému quand il se remémore l'effroi des tout-petits, leurs pleurs. Quant à l'incompréhension, elle reste totale. La mairie de Lille s'était engagée en 2010 à geler les expulsions, alors pourquoi cette volte-face ?

Malgré tout, le combat continue : « *Ils ont détruit un espace de vie mais pas les liens qui nous unissaient. Et puis, si l'Etat n'arrive pas à régler le problème, il faut qu'on le fasse nous-mêmes !* ».

Pour avancer, reste aujourd'hui à l'association à se structurer. Elle envisage de faire de l'insertion professionnelle en embauchant des Roumains qui organiseraient l'activité. C'est le « cercle vertueux : trouver un emploi permet de décrocher une carte de séjour, laquelle donnera accès au logement ». Mais pas facile de grandir sans perdre en malléabilité car l'Atelier Solidaire veut continuer à être une plate-forme à projets, un lieu foisonnant d'idées qui fédère les solidarités.

Véronique Bellengier

atelier.solidaire@live.fr
http://lille-roms.blog.fr

Pour les sans-papiers, le changement c'est pas encore pour demain

Pendant que les Lillois faisaient leurs emplettes pour Noël, 37 sans-papiers continuaient leur grève de la faim sur le parvis St-Maurice en décembre dernier. Analyse de la Ligue des Droits de l'Homme.

Ligue des Droits de l'Homme

Quand François Hollande proclamait « Le changement, c'est maintenant », il avait fait naître dans tout le pays un espoir, notamment chez les immigrés et les sans-papiers. On allait en finir avec dix ans de politique sarkozyste xénophobe. On allait pouvoir renouer un dialogue avec les préfectures, reconstruire des parcours d'insertion, en terminer avec l'image obsessionnelle de l'immigré tricheur, fraudeur et quémandeur développée par les B. Hortefeux, C. Guéant et E. Besson.

Comme la vie est lente. Et comme l'espérance est violente.

Sept mois se sont passés et rien n'a changé dans l'horizon des sans-papiers : désillusion, inquiétude, désespérance, voici les maîtres-mots du quotidien de l'immigré : Il n'y a pas de renversement de vapeur en matière d'immigration.. Et les associations, sans s'en accommoder, s'en étaient fait une raison… Mais l'espoir de plus de justice, de plus de réalisme, de plus d'humanisme demeurait. La politique sarkozyste avait été si répressive qu'on espérait un souffle d'air pur qui permettrait de sortir les étrangers des prostrations, des enfermements, des clandestinités…

Rien n'a changé. Sauf l'espoir qui a changé de camp : le désenchantement s'exprime chez les Kabyles, chez les Africains, chez les réfugiés des printemps arabes, chez les fuyards des Talibans, chez tous ceux qui ont quitté leurs horizons – parfois depuis des années - pour un horizon français qu'ils espéraient accueillant.

Alors la grève de la faim a refait son apparition. Tout ce que l'on voulait éviter se répète inexorablement : souffrance des corps et des esprits dans le froid scintillant des fêtes de Noël.

La LDH a rencontré tous les partis de l'actuelle majorité et le Préfet. Le même message a été délivré : L'immigration n'est pas une charge mais une chance pour la France. Sur le plan national comme sur le plan international, notre pays a besoin de l'immigration pour rester un pays jeune, dynamique et reconnu. La culture de l'ailleurs vient nourrir et revivifier notre propre culture. La France de gauche ne peut enfermer les hommes et les femmes sans-papiers dans une « non existence » qui est une insulte à leur dignité… et à la nôtre…

Pas de changement sans retour aux valeurs de Gauche

Nous étions tous dans l'attente d'une réponse « de Gauche » au cri d'angoisse qui s'élève des ghettos créés par la politique de l'ancien président. Il aurait fallu pour le moins en revenir aux accords Delarue signés à Lille en 2005 prévoyant un accueil plus ouvert en Préfecture avec des régularisations sur critères conformes à la déclaration universelle des droits de l'Homme : accueil des réfugiés, respect des enfants et des droits à la famille, rejet des stéréotypes et des suspicions, reconnaissance de l'insertion, de la qualité des projets d'avenir et des talents. Ces accords locaux conclus sous le gouvernement de droite de M. Raffarin (qui n'était pas un effroyable gauchiste !) avaient été révoqués par le Préfet Kanapa, l'homme de Sarkozy, chargé de remettre au pas un Nord trop remuant en muselant les associations humanistes. Manuels Valls s'inscrit dans la logique de ses prédécesseurs répressifs.

Le vrai changement dans le respect des personnes, la relance d'une société solidaire, accueillante et combative contre toutes les ségrégations et tous les racismes, c'est là le combat qui s'impose à tous aujourd'hui.

Gérard Minet,
Ligue des Droits de l'Homme

Le 13 janvier dernier, au 73ème jour de la grève de la faim, les sans-papiers ont suspendu le mouvement suite aux engagements de la Préfecture d'examiner avec bienveillance leurs dossiers au cas par cas..

Islande : les casseroles au pouvoir ?

L'Islande serait-elle un laboratoire d'idées dont s'inspirer ? La preuve qu'il est possible de résister à la mondialisation néolibérale, de réinstaurer une démocratie plus soucieuse du peuple, de protéger les ressources naturelles en les déclarant biens communs ? Certes, tout n'est pas rose au pays des volcans, mais il s'y passe depuis quelque temps des remous qu'il est intéressant d'étudier de plus près.

La « saga » islandaise débute par de simples casseroles. Dans ce petit pays de 320 000 habitants, des milliers de personnes brandissent des ustensiles de cuisine devant le parlement chaque samedi pendant quatre mois en 2008. Symboles du foyer islandais qui est touché dans ce qu'il a de plus intime. Après quelques années de libéralisation et d'enrichissement (et d'endettement faramineux), les Islandais déchantent brutalement : des revenus en chute, leurs cartes bancaires refusées à l'étranger. C'est la crise. Trois banques principales en faillite, un PIB en berne, la monnaie nationale dévaluée de moitié… Il y a de quoi réagir, mais les Islandais le font avec une vigueur qui rendrait jaloux ! A force de mobilisations, le gouvernement conservateur au pouvoir depuis les années 40 est renversé, remplacé par une coalition de gauche, les banques sont nationalisées, les élites poursuivies en justice pour corruption ou délits d'initiés. Le rapport expliquant la crise et montrant les responsabilités des élites est même lu durant plusieurs jours et nuits au théâtre de la ville de Reykjavik par ses dizaines d'acteurs et de salariés mobilisés.

Des États Généraux à la Constitution

Méfiante face à la classe politique et aux néo-vikings de la finance qui l'ont amenée à sa perte, la « base » entend tenir les rênes. Un processus de reprise en main se met en branle. D'abord, suite à un référendum, le pays refuse de rembourser la totalité de la dette d'une banque en faillite aux créanciers, contraints de négocier. Ensuite, une vaste mobilisation s'engage pour écrire une nouvelle Constitution qui serait davantage le reflet des valeurs du peuple, garante de ses intérêts. On s'inspire alors des Etats généraux de la Révolution française : une assemblée de 1000 personnes tirées au sort s'attelle à rédiger des cahiers de doléances. Puis une assemblée constituante de 25 personnes, issue de la société civile, est élue au suffrage direct. En quelques mois, elle élabore les principes de la Constitution, travaillant en lien avec les citoyens qui, par internet, peuvent faire des propositions ou donner leurs remarques sur les textes proposés.

Démocratie directe

Les résultats : séparation des pouvoirs politiques et juridiques, avancée de la démocratie directe (10 % du peuple peut demander l'organisation d'un référendum sur un sujet ou proposer une loi), ressources naturelles considérées comme des biens communs (un moyen de lutter contre les multinationales et l'oligarchie locale des pêches), liberté de l'information consacrée…

Certes, tout n'est pas encore gagné. Il y a des tâtonnements, des lassitudes, des difficultés. Mais l'Islande, qui tente depuis la crise de sauver l'Etat social, ne s'en tire pas si mal face à ses voisins. Le chômage est tombé à 5 % et le FMI a félicité le pays alors qu'il lui avait pourtant recommandé de faire le contraire de ce qu'il fait aujourd'hui… Pourvu que les elfes continuent d'illuminer les esprits !

Patricia Hanssens - MRES

Préambule de la Constitution :

« Nous, peuple d'Islande, souhaitons créer une société juste offrant les mêmes opportunités à tous. Nos origines différentes sont une richesse commune, et ensemble nous sommes responsables de l'héritage des générations : la terre, l'histoire, la nature, la langue et la culture. »

Biblio

- La révolution des casseroles, Jérome Skalski, Ed La Contre-Allée
- A voir en vidéo : la conférence organisée dans le cadre de Citéphilo sur ce thème : http://citephilo.org

L'écoconstruction collaborative en ligne

Connaissez-vous le Wikibook ? Le principe est simple, il s'agit de participer à la création d'un livre virtuel en ligne. Chacun peut alimenter le contenu de l'ouvrage en tant que rédacteur, illustrateur, correcteur…

Depuis juin 2012, l'association A Petits Pas, avec son pôle environnement, est à l'initiative d'un Wikibook sur le thème de l'Eco-construction en Nord-Pas-de-Calais. Ce classeur régional est un descriptif des techniques architecturales d'écoconstruction qui prend en compte les spécificités régionales : matières premières locales, composition des sols, densité de population etc. Il est aussi un recueil de bonnes pratiques en région Nord-Pas-de-Calais, qu'il s'agisse d'habitat individuel, collectif, ou encore de bâtiments publics ou tertiaires.

Mais ce classeur régional est surtout le prolongement de la Boîte à Bâtir, une malle pédagogique pour apprendre ce qu'est l'écoconstruction. Ainsi, le classeur régional contient aussi des fiches pédagogiques. L'originalité de ces fiches par rapport à celles du classeur de la Boîte à Bâtir est qu'elles incitent à se focaliser sur la dimension régionale donnée à l'outil.

L'accès au classeur est ouvert après souscription auprès de « A Petits Pas » : www.apetitspas.net

Stéphanie Héron, Espace Info Energie

La Boîte à Bâtir est consultable et empruntable au centre de documentation de la MRES, ainsi qu'un fonds documentaire spécifique sur l'écoconstruction. Les conseillers info-énergie sont également à votre disposition pour vous informer sur ces thématiques.

Brève

Collecte d'information citoyenne sur la pollution

Avis aux amateurs de bidouillage électronique et de mesure de la pollution atmosphérique !

Un réseau se met en place pour équiper les citoyens de capteurs de surveillance de la qualité de l'air et collecter les informations…

Le but…? Se réapproprier la connaissance de son environnement, maîtriser les différentes données de la pollution atmosphérique.

Pour se renseigner :
www.citoyenscapteurs.net

Rubrique du Point Environnement Conseil

Pour passer à l'action… les fiches éco-gestes

Le réseau des Points Environnement Conseil vient de sortir sa nouvelle collection de « Fiches éco-gestes en Nord-Pas-de-Calais ». Ces fiches peuvent vous permettent de passer à l'action en faveur de la protection de la biodiversité, des ressources naturelles, du développement durable, etc. grâce à une compilation d'informations pratiques et proches de chez vous (conseils, adresses de fournisseurs, aides, dispositifs et personnes ressources, liens sur le net, documentation…)

8 fiches sont aujourd'hui à votre disposition :

- Économiser et préserver la qualité de l'eau dans l'habitat
- Accueillir les papillons dans son jardin
- Planter une haie champêtre
- Nourrir les oiseaux en hiver
- Pourquoi et comment entretenir des arbres têtards ?
- Choisir et fabriquer soi-même des peintures naturelles
- Pourquoi et comment attirer les insectes au jardin ?
- Faire son compost

Disponibles dans tout le réseau des Points Environnement Conseil ou téléchargeables sur www.pec5962.org

Agenda

Manifestations à la MRES

Jeudi 31 janvier

Lancement des manifestations du trentième anniversaire du CRDTM

Cérémonie inaugurale ce jour-là. Et durant l'année, des manifestations alliant mémoire, réflexion et convivialité seront organisées partout dans la région. Conférences-débats sur le bio, le Bonheur National Brut, la souveraineté alimentaire, expositions.

Par : CRDTM
Horaires : 18h
Plus d'infos : www.crdtm.fr

Mardi 12 mars

Chantier « Climat-Energie, accompagner la nécessaire transition »

Chantier de réflexion à destination des acteurs régionaux de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable sur la question : comment intégrer les enjeux du changment climatique dans l'EEDD ?

Par : le Pôle Climat Nord-Pas de Calais
Horaire : 14 - 17h
Plus d'infos : www.mres-asso.org

Manifestations ailleurs

Lundi 18 mars

Conférence-débat « Crise de l'euro, crise de l'Europe ? Entre doutes et espoirs »

Avec Liem Hoang Ngoc, économiste, député européen et Antoine Schwartz, chercheur en sociologie.

Par : les Amis du Monde Diplomatique
Lieu et horaire : à partir de 20h à la Rose des Vents, villeneuve d'Ascq
Contact : amdnord@yahoo.fr

Dimanche 24 mars

Vélotour des Jonc

Découverte à vélo des îlots de nature et de culture dans différents quartiers de Lille

Par : les amis des Jardins Ouverts et néanmoins clôturés
Lieu et horaire : 10h/18h à Lille
Contact : 03 28 550 330

Du 25 mars au 7 avril

La fête des jardins rêvés de l'Union

Pendant deux semaines, des équipes d'habitants, des artistes et des bricoleurs construiront des jardins rêvés sur des friches autour et dans le parc de l'Union. Venez mettre la main à la pâte !

Par : les Saprophytes
Lieu : parc de l'Union, Roubaix et Tourcoing
Contact : www.les-saprohytes.org

Samedi 4 mai

Assemblée Générale de la MRES

Lieu : Zuydcoote

Hiver 2012-2013

Publication trimestrielle éditée par : Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités
Directeur de publication : Joël Hemery
Coordinatrice : Patricia Hanssens
Comité de rédaction et de relecture : Laurence Barras, Colette Bloch, Hélène Chanson, Audrey Delemer, Isabelle Demuynck, Xavier Galand, Marie Lévêque, Olivia Mailfert, Janine Taillé, Laureline Vallat, Claude Pruvot, Nathalie Sédou, Marianne T'jampens.
Ont également participé à ce numéro : Joël Hemery, Nan Suel, Violaine Bouyer, Philippe Pary, Sébastien Torro-Tokodi, Olivier Pratte, Renaud Ward, Mathieu Le Dû, Gildas Le Saux, Adrien Carpentier, Véronique Bellengier, Gérard Minet, Stéphanie Héron.
Photos : MRES sauf crédit
Illustration couverture : Matild Gros - www.mapauvreamie.fr
Illustration : Boualem Khelifi, Yves Barros - http://barrosendirect.free.fr, Babouse
Maquette : Mac Munro
Mise en page : Marie-Anne Rabier
Impression : Tanghe Printing
Imprimé sur Cyclus Print – Encres végétales sans huiles minérales
Ce numéro est gratuit - Valeur 3 euros
Dépôt légal à parution -N° ISSN : 1142 1800
Tirage : 3000 exemplaires

Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités
23, rue Gosselet 59000 Lille
Tél. : 03 20 52 12 02 - Fax : 03 20 86 15 56
Mél : mres@mres-asso.org - Site Web : www.mres-asso.org

• Retrouvez les derniers numéros du 23 sur le site de la mres : www.mres-asso.org

Région Nord-Pas de Calais · Nord le Département · Lille Métropole · Ville de Lille · mres maison régionale de l'environnement et des solidarités